



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DOSAGE DES RÉSIDUS DE PESTICIDES DANS LES FRUITS ET LÉGUMES ISSUS DE PRODUCTION PRIVÉE

Le Service de protection de la consommation (SPCo) a pour mission de protéger la santé des consommateurs par le contrôle des denrées alimentaires. Dans ce cadre, nous analysons quotidiennement les résidus de pesticides et autres produits de traitements dans les fruits et légumes frais vendus dans le commerce.

Notre activité ne s'étend habituellement pas au contrôle des produits non commercialisés, tels ceux cultivés par des personnes privées et destinés à leur propre consommation.

Nous sommes toutefois très attachés à notre rôle de service public et notre activité de conseil. C'est pourquoi nous avons décidé cette année de proposer d'analyser gratuitement les fruits et légumes frais de production personnelle, ayant subi un traitement par des pesticides, afin de contrôler la qualité de ces produits.

Il ne s'agit donc en rien d'un contrôle à caractère "légal". Le but est d'informer les propriétaires de jardins et de leur permettre de vérifier si leurs pratiques en matière de traitements phytosanitaires sont correctes ou non. Un risque pour la santé existe en effet pour des personnes consommant durant une partie importante de l'année des fruits ou légumes renfermant des teneurs élevées de résidus de pesticides.

Toute personne ayant cultivé des fruits ou des légumes peut donc apporter ses échantillons directement au

**Service de protection de la consommation, 22 Quai Ernest-Ansermet  
tous les lundi de juin à août 2003 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.**

Nous précisons que :

- Environ 200 g par échantillon de fruits ou de légumes sont nécessaires à l'analyse.
- Les produits mûrs suivants ayant subi un traitement peuvent, par exemple, être analysés : petits fruits (cassis, raisinets, groseilles, framboises, mûres ...), fraises, tomates, poivrons, aubergines, salades, petits pois etc.
- En revanche, les produits dont la partie comestible grandit dans la terre (carottes, pommes-de-terre, radis ...) ne présentent pas de risque et leur analyse n'a pas d'intérêt dans le cadre de cette campagne.

Les résultats des analyses seront transmis **confidentiellement** aux personnes concernées par courrier à leur domicile privé. Tout rapport scientifique éventuel basé sur ces analyses ne comportera aucune information sur les personnes ayant participé à cette étude.

Claude Corvi  
Chimiste cantonal